

Avec la CGT CEIDF

Vous pouvez encore vous faire entendre Il vous reste un tour !

Grâce à l'appui et la complaisance de la Direction (*messages personnalisés sur les boîtes professionnelles et sur Link, pourtant interdits par accord**), les candidats CGC (*fidèle larron*) ont donc été élus dès le 1er tour dans le collège cadres et celui des salariés sociétaires.

Cependant, le représentant des salariés non-cadres de la CEIDF reste à pourvoir...

Dans ces conditions, on peut mieux comprendre les taux de participation pour les élections suivantes ;

- ⇒ 44% pour le représentant des salariés (collège cadres et ingénieurs)
- ⇒ 43% pour le représentant des salariés sociétaires

Pour la CGT, c'est loin d'être satisfaisant.

Encore plus préoccupant est le taux de participation dans le collège employés, techniciens et agents de maîtrise : 24%

Il est indispensable que les non-cadres, qui représentent 60% du personnel de la CEIDF, soient représentés...NON ???

REPRÉSENTANT DES SALARIÉS		
2017 1er tour		
OS	nombre de voix	%
	Collège employés	
SUD	245	33,29
CGT	169	22,96
CGC	119	16,17
CFDT	110	14,95
FO	50	6,79
SU	43	5,84
	736	100,00

Ne vous laissez pas dicter votre vote. Le scrutin est, lui, bien secret.
Alors votez et faites voter pour les candidats présentés par la **CGT**

Pierre-Yves INGLESE



Titulaire



Sophie PIERON



Suppléante

* Accord IRP du 2 juin 2015 (Titre IV art 4)